

Couples 'mixtes' à Tahiti: une approche intersectionnelle des rapports sociaux de pouvoir

Laura Schuft, Vera Kallenberg, Jennifer Meyer, Johanna Müller

► **To cite this version:**

Laura Schuft, Vera Kallenberg, Jennifer Meyer, Johanna Müller. Couples 'mixtes' à Tahiti: une approche intersectionnelle des rapports sociaux de pouvoir. Intersectionnalité & Critique. Nouvelles perspectives pour de nouvelles questions / Intersectionality und Kritik. Neue Perspektiven für alte Fragen, Springer Fachmedien Wiesbaden, 2012, 10.1007/978-3-531-93168-5 . halshs-02944138

HAL Id: halshs-02944138

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02944138>

Submitted on 21 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Schuft L. (2012). "Couples 'mixtes' à Tahiti : une approche intersectionnelle des rapports sociaux de pouvoir". In Kallenberg V., Meyer J., Müller J.M. (coord.), *Intersectionnalité & Critique. Nouvelles perspectives pour de nouvelles questions, / Intersectionality und Kritik. Neue Perspektiven für alte Fragen*. VS Verlag, Wiesbaden.

1. Couples interethniques à Tahiti : une approche intersectionnelle des rapports de pouvoir

Laura Schuft

Introduction

Dans les écrits toujours plus nombreux consacrés à l'articulation complexe des systèmes multiples d'oppression sociale, cette dernière est décrite à travers divers termes : "imbrications", "interconnexions", "matrices" ou encore "intersections" (cf. Collins 1990, Dorlin 2009, Crenshaw 2005). Or, c'est dans leur application *empirique* que ces termes prennent sens et permettent de déconstruire les mécanismes d'entretien de tels systèmes de pouvoir dans toute leur complexité. En effet, encore peu d'études empiriques en France adoptent

une approche "intersectionnelle"¹ de multiples formes de pouvoir social (cf. Manier 2010). A cette fin, ce chapitre présentera une étude de cas à Tahiti et à Moorea, îles jumelles les plus peuplées de la Polynésie française.

Divers facteurs de domination bien connus existent dans cette Collectivité française d'Outre Mer, marquée par l'histoire coloniale et par l'inégalité de la distribution des ressources dans le marché du travail selon l'appartenance ethnique (Poirine 1992) ou le genre (ITSTAT 2002). L'objectif est ici de rendre compte de la façon dont ces facteurs de domination *s'imbriquent* à travers les usages quotidiens des catégories de la domination. La notion d'"imbrication" est maintenue car celle initiale, d'"intersection" (Crenshaw 2005), donne une image de facteurs sociaux – issus de systèmes de pouvoir – qui seraient de nature séparée à la base. Or, ces facteurs sont fondamentalement imbriqués, notamment dans le contexte de Tahiti postcolonial. C'est-à-dire, les représentations de féminité ou de masculinité sont forcément ethnicisées, tout comme les représentations de l'Autre ethnicisé sont forcément genrées. Les inégalités qui recourent ces représentations sociales sont également façonnées de manière imbriquées.

Les discours de couples considérés "mixtes" – en termes de genre et d'appartenance ethnique ("Français métropolitain" et "Polynésien") – se présentent comme une source privilégiée pour l'étude des mécanismes des catégorisations imbriquées – notamment en termes d'ethnicité et de genre. Les discours et les témoignages des conjoints en couple dit "mixte" sont ainsi susceptibles de nous informer sur la manière dont les rapports de pouvoir *s'imbriquent* et se (re)produisent au niveau interindividuel et interactionnel.

¹ On note que le terme d'"intersectionnalité" est venu à décrire le champ et l'approche théoriques qui prennent en compte des systèmes multiples de rapports de pouvoir. Cependant, comme nous verrons plus loin, le terme "intersectionnel" n'est pas idéal pour décrire la façon dont coexiste la multiplicité de systèmes de pouvoir social.

La question des statuts socioéconomiques est également prise en compte dans ce travail, puisque les études et les statistiques quantitatives (Poirine 1992, ITSTAT 2002) ont démontré que les catégories socioprofessionnelles – et donc les statuts socioéconomiques – recourent les catégories de genre et d'appartenance ethnique. Si ces trois systèmes de pouvoir social – ethnicité, genre, statut socioéconomique – ne sont pas les seuls qui peuvent être significatifs dans la distribution de ressources socioéconomiques, ils apparaissent à Tahiti comme trois systèmes de pouvoir majeurs qui sont socialement saillants autant dans l'interaction sociale que selon les études quantitatives. Or, il est temps de considérer ces questions de pouvoir et des inégalités sociales à Tahiti de manière imbriquée et empirique.

Les couples hétérosexuels ayant surtout fait l'objet d'études axées sur les rapports de genre (cf. Delphy 2001), cette approche intersectionnelle des rapports sociaux chez les couples visera à éclairer des mécanismes plus complexes de différenciation et de hiérarchisation sociale. Après une brève esquisse du contexte socio-historique de Tahiti et des différents rapports de pouvoir en Polynésie française, cet article présentera le discours et les témoignages de conjoints en couple dit "mixte", en tant qu'objets de recherche permettant d'étudier les rapports macrosociaux de pouvoir en termes de genre, d'appartenance ethnique et de statut socioéconomique. Certains résultats de la recherche qualitative seront ensuite présentés². Nous verrons notamment dans quelle mesure l'application de la notion d'intersectionnalité a pu servir à l'analyse des rapports de pouvoir imbriqués à Tahiti.

² Cet article se base sur ma thèse de doctorat en sociologie (Schuft 2010), dont les entretiens avec une soixantaine de conjoints en couple dit "mixte" ("métropolitain.ne"- "polynésienne") ont été réalisés entre 2005 et 2007.

1.1. Le contexte sociohistorique des rapports de pouvoir à Tahiti

L'île de Tahiti est le centre administratif de la Polynésie française, qui est aujourd'hui une Collectivité d'Outre Mer au sein de la République française. Protectorat français en 1842, colonie en 1880, et Territoire d'Outre Mer en 1959, la structure politique, éducative, légale et économique de la Polynésie française demeure fortement dominée par la métropole française. Dans ce cadre, les catégorisations sociales d'appartenances ethniques et géographiques – comme "Polynésien", "Tahitien", "Métropolitain", "Français", "*Popa'a*" ("Blanc") ou "Demi"³ – sont, comme les catégorisations de genre, extrêmement présentes dans les interactions sociales de la vie quotidienne, autant dans l'auto-catégorisation que dans la catégorisation de l'Autre. Ces appellations véhiculent des représentations alourdies par l'histoire coloniale – tantôt de connotation positive, tantôt de connotation négative, mais toujours en constante recomposition de leur contenu et de leurs sens. Si les critères de catégorisation sont contextuels et évolutifs, chaque acteur de l'interaction sociale est néanmoins constamment situé par rapport aux catégories ethniques⁴.

Corrélations entre origine ethnique, statut socioéconomique et genre

³ L'appellation ethnique de "demi" s'appuie sur la notion de métissage entre "blanc" et "polynésien", mais comporte un caractère socioéconomique depuis la naissance du terme, notamment en raison du rôle qu'ont joué les grandes familles "demies" dans les relations intergroupes. L'appellation "demi" s'emploie aussi pour différencier les "Polynésiens" selon leur statut socioéconomique. Selon les usages sociaux, explicitement décrits par une femme "polynésienne" interviewée : "Demi" signifie "le Polynésien moderne, celui qui a fait des études" (cf. Schuft 2010 : 140-145).

⁴ En dépit de sa saillance dans les relations sociales en Polynésie française, la catégorie de "Chinois et assimilés", 5% de la population (ITSTAT 1988), n'a pas été traitée dans cette étude.

Un élément important des rapports de pouvoir à Tahiti concerne la corrélation entre appartenances ethniques et positionnements matériels des acteurs sociaux au sein du système socioéconomique. Les flux migratoires de la France métropolitaine vers la Polynésie française mettent en exergue ce lien, à la fois réel et symbolique, entre appartenance ethnique et statut socioéconomique. Car une partie des arrivants de la Métropole est constituée de fonctionnaires de l'Etat français (enseignants, gendarmes et agents administratifs), qui sont "expatriés"⁵ depuis la Métropole pour une période de 2 ans renouvelable une fois. Non seulement ces postes constituent des postes clés de l'infrastructure administrative et éducative de la Polynésie française, mais ils entraînent des primes d'installation et des indexations salariales de 40 à 120%⁶. Cet aspect structurel participe à maintenir des différences socioéconomiques entre ressortissants français issus des deux espaces géographiques.

En effet, en s'appuyant sur le sondage territorial de 1988, le dernier à prendre en compte l'auto-catégorisation ethnique⁷, Bernard Poirine (1992)

5

Ce terme, issu de l'usage social, est l'objet de polémiques dans l'interaction sociale, en raison de l'ambiguïté des relations politiques et structurelles postcoloniales entre les deux espaces géographiques de la République, tantôt perçus politiquement comme deux "pays", tantôt perçus comme deux régions de la même "patrie". Par exemple, certains fonctionnaires "métropolitains", envoyés par la Ministère de l'Éducation française pour occuper des postes temporaires d'enseignement à Tahiti, résistent à l'emploi – pourtant courant – du terme d'"expatriation" pour caractériser leur présence en Polynésie française, car cette dernière est administrativement et politiquement incorporée au sein de la République française (cf. Schuft 2007).

6 Alex W. du Prel (2003): "Touche pas à mes privilèges", *Tahiti Pacifique Magazine*, octobre, p.5.

7

Les sondages suivants appliquaient la loi sur "la liberté et l'informatique" du 6 janvier 1978 qui "interdit de collecter des données à caractère personnel", dont "les origines raciales ou ethniques". Cette conception française républicaine et universaliste diffère ainsi fondamentalement de la conception anglo-saxonne, qui permet de recenser des appartenances ou des origines perçues comme "raciales". Si la conception française universaliste refuse à juste titre une institutionnalisation des appellations ethniques ou raciales, elle permet cependant l'occultation des inégalités et des discriminations qui se forment selon des différences socialement perçues comme "ethniques" voire "raciales". En Polynésie française par exemple, il est devenu plus difficile et subtile de montrer la persistance des inégalités et des stratifications socioéconomiques selon les appartenances ethniques.

démontre le lien étroit entre origine "ethnique" et statut socioprofessionnel. Les ménages dont le "chef de ménage"⁸ choisissait l'auto-catégorisation d'"Européens et assimilés" représentaient seulement 20% des ménages (et 12% de la population en Polynésie française) mais 72% des "cadres" et "professions intellectuelles supérieures". En revanche, ce dernier pourcentage est de seulement 10% dans la catégorie de "Polynésiens ou assimilés" qui, constituant 58% du nombre total de ménages et 82% de la population, représentaient 82% des agriculteurs et 76% des travailleurs cols bleus. Selon des statistiques plus récentes basées sur le lieu de naissance (cf. ITSTAT 1996), ces corrélations entre origine et positionnement dans les strates socioéconomiques semblent perdurer. Ceci renforce les représentations sociales imbriquées qui lient origine ethnique et statut socioéconomique, telles qu'elles ont été confirmées par les entretiens.

Le genre agit également sur les positionnements des acteurs sociaux au sein du système économique. Les hommes en Polynésie française sont deux fois plus nombreux dans des postes de "cadres et professions intellectuelles supérieures" alors que les femmes sont presque deux fois plus nombreuses à occuper un poste d'employé (ITSTAT 2002). De même, les hommes à Tahiti exercent plus souvent que les femmes les principales activités économiques traditionnelles de Tahiti que sont l'agriculture et la pêche⁹. Ainsi, chacun séparément, l'ethnicité et le genre sont des facteurs associés du positionnement

⁸

Aujourd'hui on parle de "la personne de référence du ménage", qui est "déterminée à partir des seules 3 personnes les plus âgées du ménage. S'il y a un couple parmi elles, la personne de référence est systématiquement l'homme du couple. Si le ménage ne comporte aucun couple, la personne de référence est l'actif le plus âgé (homme ou femme), et à défaut d'actif, la personne la plus âgée" (INSEE, Rubrique "Principaux concepts" dans "Évolution et structure de la population", URL : www.insee.fr, consulté le 20.6.2011).

⁹

Deborah Elliston (1997: 203), s'appuyant sur les résultats de l'ITSTAT de 1991, p.175.

dans les systèmes hiérarchisés des statuts socioéconomiques et des ressources matérielles.

La vahine exotique et le Tahitien irresponsable

Si l'ethnicité et le genre sont des facteurs associés à la distribution inégale des ressources matérielles et des statuts socioéconomiques, ils sont également facteurs de représentations sociales différenciées. Les migrations européennes ayant toujours été majoritairement masculines – des navigateurs de la fin du XVIII^e siècle jusqu'aujourd'hui, un regard européen et masculin a façonné une certaine partie des représentations ethniques genrées¹⁰ et hétérosexuées. Depuis les premiers contacts occidentaux, en passant par les écrits de Bougainville, Melville, Loti et Gauguin, on retrouve le mythe légendaire de la *vahine*¹¹: "la femme polynésienne" douce, exotique et accueillante, comme "un heureux divertissement pour l'Européen" (Faessel 1996: 40). Depuis, une longue liste d'ouvrages de littérature et de films occidentaux du XX^e siècle s'inspirent de cette représentation (cf. Danielsson 1956: 10).

A l'inverse, quand ils ne sont pas tout simplement absents des écrits occidentaux, les "hommes polynésiens" sont représentés de manière à être accablés de "tous les maux" (Cerf 2005: 200). Selon Patrick Cerf, cette "élimination symbolique des hommes tahitiens, par l'omission littéraire ou leur relégation au rang de brute ou d'animal, laissait la place libre à un seul modèle

¹⁰ L'adjectif "genré" provient de l'usage anglophone de *gendered*, tel qu'il est employé par exemple par Philomena Essed (1995), et décrit une différenciation selon le genre des acteurs sociaux.

¹¹ *Vahine* signifie "femme" en langue tahitienne, mais est venu à signifier plus particulièrement "femme polynésienne", souvent en lien avec l'image mythique de femme douce et disponible.

masculin valorisé, un seul type de 'mâle dominant', personnifié par l'homme blanc" (Cerf 2005: 200)¹². En parallèle de la comparaison implicite des hommes entre eux selon leur origine ethnique figure celle, explicite, entre hommes et femmes "polynésiens". Se basant sur une enquête faite à Tahiti, Bernard Rigo (1997) écrit que la "femme polynésienne" "est d'autant plus valorisée ('maturité', 'courage', 'stabilité' [...]) que l'homme est accablé de tous les maux, souvent par les hommes eux-mêmes : 'immature', 'influençable', 'violent', 'paresseux', 'irresponsable' [...]". En effet, ce type de "racisme genré" (Collins 1990), ou alors de "sexisme racisé", a toujours caractérisé les représentations de l'Occident sur les populations du Pacifique, comme il est démontré par Roger Boulay dans son livre *Kannibals et Vahinés* (2000).

Ces représentations ethniques genrées vont de pair avec la célébration coloniale du couple devenu le "couple emblématique de la colonisation" (Cerf 2005: 200), entre un homme européen et une femme qui, issue des colonies, est perçue comme exotique et érotique. En parallèle, la représentation coloniale – autant littéraire que politique – tend à projeter un genre féminin sur les îles polynésiennes et un rôle de mari protecteur et dominant sur la France. Dans la littérature occidentale, "Tahiti est une femme" (Margueron 1989: 159) – exotique – représentée par un corps féminin "polynésien". Cette image est aujourd'hui un enjeu de l'économie touristique, première source de PIB de la Collectivité après les transferts, bien importants, de l'Etat français¹³. En font preuve les représentations de la *vahine* sur les cartes postales, sur les logos des produits locaux, et mises en scène dans de nombreux concours de beauté

¹² De telles hiérarchisations sociales selon l'appartenance ethnique et le genre ont été recensées dans plusieurs ouvrages sur des contextes (post)esclavagistes et (post)coloniaux (Davis 1982, Dorlin 2006, Paris 2006, Stoler 2002).

¹³ Cf. le Rapport économique sur la Polynésie française, juin 1999, publié par Bank of Hawaii.

médiatisés (Schuft, sous presse). En revanche, comme l'on peut voir dans un ouvrage historique *Le Mariage franco-tahitien* (1992), la France métropolitaine est parfois masculinisée, métaphorisée comme le mari protecteur de son épouse, la Polynésie française, prise en charge pour son propre bien. Conformément à ces représentations sur les territoires, l'union matrimoniale entre hommes "métropolitains" et femmes "polynésiennes" est plus fréquente et mieux acceptée.

C'est dans ce contexte postcolonial qu'il s'agit de s'intéresser à la façon dont ces différents systèmes de pouvoir se reflètent, se produisent et se co-produisent au niveau interactionnel et interindividuel. Le contexte rend donc nécessaire une approche intersectionnelle qui prenne en compte ces facteurs de différenciation dans leur complexité multiple et imbriquée.

1.2. Les unions interethniques : source privilégiée au croisement des rapports de pouvoir

Les discours et les témoignages de couples considérés "interethniques", c'est-à-dire composés d'un ou une "français(e) métropolitain(e)" et d'un ou une "polynésien(ne)", constituent dans ce contexte un terrain privilégié pour étudier l'articulation entre les divers rapports de pouvoir qui se décèlent à la fois dans les structures et les rapports macrosociaux. Considérés comme des "concentrés du monde social" (Elias 1991), les acteurs sociaux en couple dit "interethnique" peuvent représenter "une réalité *micro*-sociologique", ou un "laboratoire de mixités", qui permet de déconstruire la manière dont les rapports de pouvoir au niveau macrosocial influent sur les rapports interindividuels (Collet et al. 2008: 11). Dans d'autres mots, les unions interethniques et les interactions

interindividuelles sont considérées comme reflétant et (re)produisant des rapports sociaux.

S'appuyant sur la recherche de plusieurs sociologues, Gabrielle Varro postule dans cette veine que les unions interethniques "permettraient de repérer au niveau microsocial ce qui se passe au niveau macrosocial" (Varro 1995: 39). Les unions interethniques – leurs discours, leurs pratiques, les tendances dans leur formation – sont ainsi abordées comme "un reflet des interactions entre groupes sociaux" (Varro 1995: 42). L'analyse de leurs discours permet une lisibilité des représentations ethniques genrées et des processus en œuvre, à une plus grande échelle, de dotation ou de négation de statut et de pouvoir social.

Erving Goffman appelait cette articulation – entre les processus macrosociaux et interindividuels – "un 'couplage flou' entre des pratiques interactionnelles et les structures sociales" (Goffman 1988: 215-216). Les pratiques interactionnelles s'adosent – ou s'opposent – à des structures ou à des processus macrosociaux dont les systèmes de pouvoir sont complexes. Or, ces systèmes de pouvoir sont également "intersectionnels". Ainsi, l'approche intersectionnelle diversifie l'analyse de l'interaction entre échelles sociales – interindividuelles et structurelles – depuis Varro (1995) et Goffman (1988), en multipliant tout en ciblant les systèmes de pouvoir qui sont considérés.

Pour Stuart Hall (2002), qui reprend la conceptualisation de Gramsci, selon laquelle les groupes au pouvoir assurent leur domination par la "coercition" des groupes dominés et en même temps avec le "consentement" de ceux-ci, la reproduction des rapports macrosociaux s'ancre dans l'intériorisation par les groupes dominés et dominants de certains lieux communs, représentations et idéologies qui assurent la perpétuation des systèmes macrosociaux de pouvoir. Si on prend en compte les travaux d'autres chercheurs comme Frederik Barth (1969) ou Frantz Fanon (1952), précurseur des études

postcoloniales, ce "consentement" peut prendre la forme d'une obligation de mettre en scène ses identités subalternes – que l'on reconnaît désormais comme imbriquées – selon les définitions que propose la société dominante (Barth 1969, Fanon 1952).

Les différentes identités normatives et intériorisées sont ainsi "performatives" : elles prennent sens dans les mises en scène de l'interaction sociale et dans les discours sociaux, comme le montrent Judith Butler (2005) ou Candace West et Don H. Zimmerman (1987) par rapport au genre, et comme le montre Elsa Dorlin (2007) par rapport aux catégories imbriquées entre "race" et genre. Ainsi, les rapports de pouvoir macrosociaux façonnent et encadrent les discours, les choix et les possibilités d'action des acteurs sociaux, selon leur positionnement au sein des multiples rapports de pouvoir. Et à leur tour, les acteurs sociaux contribuent à refléter mais aussi à produire les multiples systèmes macrosociaux en mettant en scène les catégories qui s'y créent.

C'est bien cette articulation, entre systèmes multiples de pouvoir au niveau sociétal et leur (re)production par les acteurs sociaux individuels, que les théorisations sur l'intersectionnalité tentent d'éclairer. Si l'on reconnaît désormais que l'aspect structurel des oppressions sociales est imbriqué (cf. Poiret 2005), il reste à concevoir dans quelle mesure les acteurs sociaux participent à (re)produire ces systèmes d'inégalités. Considérant que les acteurs sociaux individuels (re)produisent le monde social après avoir intériorisé maints éléments de la "matrice de domination" (Collins 1990) de la société environnante, la présente recherche s'intéresse à cette (re)production et co-production des catégories macrosociales de la différence, en allant au cœur de leur rencontre la plus intime, entre hommes et femmes, entre "Métropolitain-e-s" et "Polynésien-ne-s".

La recherche interrogeait en premier lieu les différentes configurations de couples, selon l'articulation des appartenances de genre et d'ethnicité. J'ai interviewé autant de couples entre homme "polynésien" et femme "métropolitaine" que de couples entre femme "polynésienne" et homme "métropolitain". Il s'agissait d'établir la façon dont les catégories et les représentations de l'altérité intervenaient dans les discours des couples sur leurs pratiques familiales, sur la négociation, le maintien ou la transmission de symboles associés à l'une ou l'autre des catégories ethnoculturelles – et sur l'accueil par l'entourage social et familial du nouveau membre introduit par le biais du lien conjugal.

1.3. Les représentations ethniques genrées dans les rapports de pouvoir

L'analyse d'une soixantaine d'entretiens individuels avec des conjoints considérés comme étant en couple "mixte" ou interethnique à Tahiti et à Moorea, les îles les plus peuplées de la Polynésie française, a porté ses fruits. Les résultats montrent que les statuts socioéconomiques sont attribués selon les appartenances ethniques genrées, et que leur hiérarchisation se négocie à travers des notions antithétiques coloniales, qui opposent la notion de "traditionnel" à celle d'"évolué" ou de "moderne". Sous le terme "traditionnel", souvent mis en opposition avec les notions de "modernité" ou d'"évolution", on peut comprendre : de statut socioéconomique peu élevé. Selon les discours des personnes interviewées, "homme *papa'a*" (ou "blanc") est construit comme une catégorie "évoluée", moderne et désirable, tandis que "homme tahitien" est construit comme une catégorie aux antipodes de la "civilisation" et de la "modernité", associée à un statut socioéconomique peu élevé. "Femme

métropolitaine" représente également une catégorie dominante, ce qui équivaut à moins désirable pour les hommes dominants, et difficile à atteindre pour les non-dominants. Enfin, la représentation des "femmes polynésiennes" semble dépendre de la catégorisation ethnique de son conjoint, comme nous le verrons plus loin. Considérons ici quelques extraits d'entretiens afin d'illustrer ces classements.

Quand le statut socioéconomique transforme le "Polynésien" en "Demi"

Le discours sur l'"homme polynésien" associe systématiquement cette catégorie à un statut socioéconomique moins élevé, et souvent à un manque de responsabilité familiale. Globalement, l'homme polynésien est présenté comme un conjoint à éviter. Pour certaines femmes dites "polynésiennes", par exemple, cette représentation justifie leur choix conjugal d'un "Métropolitain". Une femme qui se considère "polynésienne" avance par exemple qu'elle "préfère un mec qui a de l'éducation, qui est allé à la fac, donc [...] Il faut que ce soit sûrement un Demi ou un Français" plutôt qu'un homme "polynésien". Il faut donc souligner tout d'abord le mécanisme qui parvient à associer la catégorie d'"homme polynésien" à un statut socioéconomique peu élevé et à des représentations négatives.

En effet, le binôme "homme polynésien" – "classe populaire" reste intact grâce à des reclassements : ceux dotés de davantage de statut socioéconomique deviennent "demi". Si cette catégorie ethnique connote un métissage entre "blanc" et "polynésien", on estime que tous les habitants de la Polynésie française sont métissés *de fait* (Panoff 1989). La différence entre "polynésien" et "demi" se base donc sur le niveau de vie ou d'éducation selon de standards européens. Un hypothétique "mélange des sangs" sert ainsi à

confirmer des classements ethniques basés sur des différences de statut socioéconomique.

Ce mécanisme apparaît dans les discours sur le choix du conjoint, notamment en ce qui concerne les hommes. Par exemple, une femme qui se considère "polynésienne" explique qu'elle est sortie avec des "Demis" ou "*Popa'a*", mais jamais avec un "un Tahitien vraiment d'ici- d'ici", car "un Tahitien pur, je ne pourrais pas. Par la culture peut-être, par l'éducation, je pense. La mentalité". Une "pureté" tahitienne différencierait entre types d'éducation ou de mentalité. Une autre femme qui se considère "polynésienne" énonce explicitement cette division en deux catégories ethniques selon des caractéristiques socioéconomiques : "Je considère vraiment qu'un Polynésien qui a fait beaucoup d'études, qui est quand même mentalement bien équipé, c'est déjà quand même un Demi". Ainsi, la catégorie de "Demi" sert d'échappatoire pour catégoriser des "Polynésiens" ayant un statut socioéconomique élevé, ce qui permet de reléguer la catégorie de "polynésien", notamment chez les hommes, à des catégories socioprofessionnelles ou socioéconomiques moins prestigieuses dans le système de valeurs occidental et capitaliste.

L'homme "polynésien" : une catégorie aux antipodes de la "modernité"

Des femmes "polynésiennes" expliquent ensuite leur choix d'un conjoint "métropolitain" par les représentations négatives, dont un mauvais traitement des femmes, qui sont associées aux hommes "polynésiens". Si ce processus – d'appui sur un sexisme ethnicisé – s'appuie sur les symboles qui sont propres à Tahiti et à la Polynésie française, il est également courant dans des situations (post)coloniales. En effet, qu'il s'agisse de la France métropolitaine en contexte de migration postcoloniale (Guenif-Souilamas /

Macé 2004, Delphy 2006, Fassin 2009, Manier 2010) ou des colonies françaises (Clancy-Smith 2006, Nader 2006), le sexisme est souvent attribué aux "Autres" ethnicisés, ce qui parvient à culturaliser ou à raciser le sexisme, tout en instrumentalisant la cause des femmes. Par là même, ce sexisme "spécifique" renforce les systèmes de pouvoir sexiste et raciste.

Une femme "polynésienne" explique par exemple : "Je ne suis sortie *que* avec des Métropolitains, avec des Européens. Je ne suis jamais sortie avec quelqu'un d'ici. Je n'ai jamais aimé la violence". La violence est un élément souvent invoqué par les conjointes "polynésiennes" pour justifier leur évitement de la catégorie ethnique genrée des "hommes tahitiens". En choisissant un mari "métropolitain", certaines femmes "polynésiennes" auraient évité "ce regard dévalorisant" et "cette idée, la femme, elle est là, elle ne bouge pas". Plusieurs conjoints "français" confortent cette idée. "Elle a fait le choix de reprendre ses études," avance un mari, précisant : "Il n'y a pas beaucoup d'hommes polynésiens qui aideront leur femme à élever leur statut [...] Alors que moi, je donne l'impulsion". Alors que son coup de pouce est ramené à son action individuelle, il se compare à toute une catégorie, celle des "hommes polynésiens" qui sont dévalorisés par leur sexisme qui serait donc inné car « ethnique ». On voit ainsi le principe naturalisant agir sur "l'Autre", ethniquement classé, moralement déclassé.

La violence, comme l'alcool ou d'autres manquements à la responsabilité familiale, font partie d'une échelle d'évolution à laquelle d'autres femmes font directement référence pour justifier leur choix d'un conjoint "métropolitain". Une femme dit de son mari "*popa'a*" : "Le fait qu'il est évolué, c'est beaucoup plus vivant [...] [U]n Tahitien, de par son caractère et sa personnalité de Tahitien, ça ne m'attirait pas du tout. Très jaloux, très possessif".

Une personnalité unique et dévalorisée est, de cette manière, attribuée à toute la catégorie ethnique genrée de "l'homme tahitien".

De la même manière, certaines femmes "métropolitaines" en couple avec un homme "polynésien" précisent que leur mari est "un peu plus évolué", ou bien qu'"il n'a jamais tapé". En même temps, les autres hommes "tahitiens" auraient "un côté un peu tribal [...] ils n'évoluent pas beaucoup". Elles se réfèrent à l'évolution d'un stade "tribal" à un autre plus "civilisé" pour dévaloriser la catégorie des hommes "tahitiens", en dépit du fait qu'elles catégorisent leur propre mari comme tel. La hiérarchie raciste se trouve ainsi préservée par l'établissement d'exceptions, dont leurs maris font partie.

Enfin, certains des conjoints "polynésiens", peut-être parce qu'ils ont intégré la notion d'infériorité de la catégorie dans laquelle ils sont classés, évoquent la fierté ou "la chance d'avoir une copine *popa'a*". Un des conjoints "polynésiens" s'est vu au début comme n'étant pas "à la hauteur" de sa femme, ayant pensé que "les gens comme nous restaient avec des gens comme nous, de notre catégorie". D'autres conjoints "polynésiens" avancent que leur femme "française" les a "améliorés" ou leur a apporté beaucoup du fait qu'elle "connaît plus de choses évoluées par rapport à ici. Nous on est toujours sur la petite base de la vie". La fameuse échelle d'évolution est encore employée pour marquer la hiérarchie entre territoires et entre leurs ressortissants. On remarque par ailleurs que la hiérarchisation coloniale prime sur le genre : les hommes ethnicisés sont représentés ou se représentent comme étant moins "évolués" ou pas "à la hauteur" des femmes "françaises". Or, de tels rapports de pouvoir dans les rapports de genre s'inversent dans les représentations sur d'autres configurations de couple, comme nous verrons ci-après.

La vahine et la femme "blanche" dans le regard masculin blanc

Les représentations divergent lorsque la catégorie ethnique de "polynésien" se combine avec le genre féminin. Comparées à des femmes "métropolitaines" ou bien à des hommes "polynésiens", les femmes "polynésiennes" sont dépeintes comme des conjointes convenables pour les hommes "métropolitains". Parmi ces derniers, certains déclarent préférer leur nature prétendument soumise, le désir d'une domination de genre apparaissant comme facilité par une domination ethnique. D'autres font référence à l'exotisme et au mythe de la *vahine*, dont les caractéristiques évoquent soumission, passivité et corporalité.

Un des conjoints "métropolitains" compare par exemple les "Polynésiennes", qu'il caractérise comme "très zen, très cool", aux "Françaises", qui seraient trop "speed" mais aussi... trop féministes. Puisque les premières seraient "plus timides, réservées", il se dit avoir de "la chance de ne pas avoir une femme qui soit en train de parler d'égalité des sexes, comme j'ai déjà pu en avoir". Les femmes ethnicisées seraient, en d'autres mots, plus soumises, plus prêtes à accepter une inégalité de sexe, qui correspondrait donc en même temps à une inégalité interethnique. A l'inverse le féminisme, dévalorisé, est vu comme un "mal" occidental ; en creux, la domination masculine est mise en valeur. Cependant, paradoxalement, la femme de ce locuteur n'a pas les qualités pour lesquelles il dit avoir choisi une femme de sa "catégorie". En effet, il attribue son état "zen" aux seuls moments où elle est en vacances : moment où elle serait plus "elle-même", plus dans son état "naturel". Ce type de procédé permet d'essentialiser les représentations ethniques genrées en dépit des paradoxes.

La plupart des conjoints "métropolitains" interviewés insistent sur le côté "agréable" et "doux" des "Polynésiennes", qu'ils opposent aux luttes de pouvoir

avec des "Françaises", qualifiées de "pénibles" ou de "dures". Ils soulignent l'exotisme de leur femme "polynésienne", ce qui est parfois explicitement source de fierté en public. A l'inverse des couples dont l'homme est "polynésien", leur couple bénéficie d'un regard social bienveillant.

Le mythe du matriarcat polynésien

Parallèlement au mythe de la *vahine* coexiste le mythe bien plus récent du matriarcat dans la société polynésienne. Patrick Cerf (2007: 269) retrace les débuts de ce mythe et les situe dans les années 1980, quand interviennent de nouvelles représentations et interprétations de l'histoire¹⁴. Si elles visaient à décoloniser l'histoire et à rendre les femmes actrices de leur propre histoire, certaines réinterprétations occidentales de l'histoire vont jusqu'à attribuer aux *vahine* une manipulation des hommes occidentaux (Margueron 1989 : 159). De telles interprétations auraient laissé leur trace, car aujourd'hui en Polynésie française "il y a une quasi unanimité pour reconnaître un matriarcat de fait", que l'on définit comme "une société où le pouvoir serait détenu par les femmes, à l'exclusion des hommes"¹⁵. Comme des féministes américaines telles que Patricia Hill Collins (1990) l'ont démontré à propos de la figure des femmes "noires" aux Etats-Unis, le mythe du matriarcat s'insère dans des rapports de domination imbriquant pouvoir social, "race" et genre. En faisant référence au mythe du matriarcat dans le contexte américain, Elsa Dorlin (2007) écrit que cette forme d'organisation sociale est généralement perçue comme "littéralement

¹⁴

Il s'agit d'une période de "renouveau culturel" qui, notamment pendant les années 70, coïncide avec des protestations anticoloniales. Ces dernières prennent la forme de protestations sociales anti nucléaires (l'expérimentation nucléaire en Polynésie française perdue entre 1964 et 1995), de mouvements politiques pro-indépendance, et de renouveau culturel (autour de la langue et des arts polynésiens multiples).

¹⁵

Interprétation par Bernard Rigo (1997). In: Morvan, 2000, p.38.

monstrueuse" en raison de l'inversion qu'elle opère de "l'ordre 'naturel' des sexes". En d'autres termes, le mythe du matriarcat – qui inverse les liens normatifs entre pouvoir et genre – conforte les rapports de pouvoir qui positionnent les hommes ethnicisés, dévalorisés, en bas d'une échelle de pouvoir, et qui octroient aux femmes ethnicisées le seul choix d'un conjoint au sein du groupe dominant.

Certaines femmes "métropolitaines" interviewées confortent l'image d'une société polynésienne matriarcale. On entend par exemple que dans beaucoup de sociétés "il y a la femme soumise, alors qu'à Tahiti pas du tout, au contraire. Elle a tendance à être une société matriarcale". Une autre femme "métropolitaine" avance explicitement que "les hommes polynésiens sont un peu infantiles" alors que "dans la société polynésienne, les femmes sont très fortes, et c'est souvent elles qui travaillent, qui assurent l'éducation des enfants". Si les hommes "polynésiens" sont dépeints comme "infantiles" et "immatures", les femmes "polynésiennes" sont décrites comme "mûres" et responsables.

Les femmes "polynésiennes" apparaissent ainsi, au sein de la société polynésienne, comme dominantes, responsables, bosseuses et plus mûres ou plus évoluées que les hommes "polynésiens", tout en paraissant dociles et exotiques dans la perspective de la vie de couple avec les hommes "métropolitains". En revanche, la catégorie des hommes "polynésiens" se trouve en bas de l'échelle de la valorisation sociale, des statuts socioéconomiques et des rapports de pouvoir, aux antipodes de la représentation des hommes "métropolitains". Quant à la représentation des "Métropolitaines", elle est en position intermédiaire dans cette matrice des rapports de pouvoir, puisque celles-ci sont vues comme une conquête "chanceuse" pour des conjoints "polynésiens", tout en étant critiquées par les hommes "métropolitains" comme trop revendicatrices en termes de pouvoir domestique.

Conclusion : catégories imbriquées, interconnectées et hiérarchisées

On peut déceler une matrice de catégories imbriquées, interconnectées et hiérarchisées, dont l'interconnexion place les hommes ethnicisés en bas d'une échelle de désirabilité et de statut social, et fait des femmes ethnicisées des enjeux symboliques pour le pouvoir masculin métropolitain. Les usages discursifs dévoilent notamment le croisement entre ethnicité, genre et statut socioéconomique. D'une part, tandis que l'"évolution" ou la "modernité" servent à différencier et à hiérarchiser les différentes catégories de "Polynésiens", la catégorie de "Métropolitains" échappe à ces classements. Ces distinctions révèlent la façon dont les catégories ethniques sont plus ou moins valorisées en termes de statut social. D'autre part, le genre et le statut socioéconomique traversent ces différenciations et ces hiérarchisations. L'"évolution" ou la "modernité", employées comme des euphémismes du statut socioéconomique, tracent des frontières entre les catégories de "Polynésiens". Selon le statut socioéconomique qu'on leur prête, les "Polynésiens", notamment les hommes, peuvent basculer dans l'une ou l'autre des catégories ethniques de "Polynésiens" ou de "Demis". Ces procédés discursifs garantissent le maintien de la représentation des hommes "polynésiens" aux antipodes de "modernité", d'"évolution" ou de statut social valorisé.

Les représentations qui procèdent des découpages par appartenance ethnique et genre s'articulent de manière oppositionnelle. En particulier, les femmes "polynésiennes", que les défaillances attribuées aux hommes font passer par contraste pour supérieures, sont également dépeintes comme des vecteurs de "modernité" notamment à travers le choix d'un conjoint "métropolitain". Face à ce dernier, elles sont représentées comme l'exotique et docile *vahine* du mythe

légendaire, image à son tour opposée à celle des femmes "métropolitaines" "pénibles" et "dures". La catégorie ethnique genrée des "femmes polynésiennes" est, selon ces schémas, discursivement située dans une position intermédiaire dans un système de pouvoir hiérarchisé appuyé sur l'"évolution" et la "modernité", où les hommes se trouvent aux pôles opposés.

La représentation bivalente des femmes "polynésiennes" établit leur position d'enjeu symbolique du pouvoir entre catégories imbriquées, tout en confortant l'état des rapports de pouvoir. Tandis que le mythe du matriarcat s'applique lorsque les femmes "polynésiennes" sont situées par rapport à un conjoint "polynésien", le mythe de la *vahine* s'applique lorsqu'elles sont situées par rapport aux hommes "métropolitains". Leur représentation biface, d'un côté douces et soumises (mythe de la *vahine*), dominantes de l'autre (mythe du matriarcat), varie selon l'appartenance ethnique du conjoint et participe ainsi à maintenir une hiérarchie raciste. En bas de celle-ci se trouve une représentation polynésienne masculine, et à ses antipodes une représentation métropolitaine masculine, elle-même représentée comme un choix préférable de conjoint. Les facteurs de domination – l'appartenance ethnique, le genre et le statut socioéconomique – s'avèrent ainsi inextricablement liés les uns aux autres, autant dans l'établissement des catégories de la différence que dans leur hiérarchisation par confrontation.

Mise en œuvre à travers l'étude croisée des témoignages, des discours et des représentations des individus qui se trouvent aux carrefours de tous ces rapports de pouvoir à Tahiti et à Moorea, l'approche intersectionnelle a pu dévoiler des mécanismes de (re)production des rapports de pouvoir. Cette approche permet, d'une part, de conforter les modèles théoriques dans le champ de l'intersectionnalité à travers une étude de cas empirique. Car les travaux théoriques en France sont actuellement bien plus abondants que les travaux

empiriques, en dépit de la nécessité de ces derniers dans la validation ou la remise en question de ces premiers. Plus précisément, le travail doctoral présenté ici conforte les théories dynamiques proposées par Danièle Kergoat (2009) concernant la nature "coextensive" et "consubstantielle" des différents rapports de pouvoir : le fait que ceux-ci se (re)produisent et se coproduisent mutuellement.

D'autre part, l'approche intersectionnelle permet de mieux cerner la manière dont les inégalités sociales multiples forment des systèmes qui sont inextricables les uns aux autres, dans le contexte particulier de Tahiti postcolonial. Ce travail vise ainsi à compléter et à compléter les études en Polynésie française sur les inégalités socioéconomiques qui, déjà rares, considèrent plus souvent seul le genre (Langevin 1990) ou alors seule l'appartenance ethnique (Poirine 1992). Par le même biais, il s'agit d'éviter les dichotomies classiques en montrant que les représentations sur les hommes et les femmes "polynésien.ne.s" et "métropolitain.e.s", tout comme leur vécu des discriminations dans les interactions sociales et au sein des institutions, sont foncièrement imbriquées.

Si les discours, les actions et les choix individuels sont en partie un reflet des systèmes de pouvoir postcoloniaux imbriqués – qui existent à échelle institutionnelle et macrosociale, les interactions et les discours à échelle interindividuelle participent, à leur tour, à (re)produire et à coproduire ces systèmes. De cette manière, les systèmes d'inégalités coloniales, traversés par des distinctions de genre, d'appartenances ethniques et de statuts socioéconomiques, se déclinent dans la vie sociale de tous les jours, et ce jusqu'aux sphères privées, familiales et intimes.

Bibliographie

- Barth, Frederik (1969): Les groupes ethniques et leurs frontières. Traduit in Poutignat P. et Streiff-Fenart J. (1996): Théories de l'ethnicité. Paris: Presses Universitaires de France.
- Boulay, Roger (2000): Kannibals et Vahinés. La Tour d'Aigues: L'Aube/ Le Moulin du Château.
- Butler, Judith (2005): Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion. Traduit par Cynthia Kraus. Paris: Découverte.
- Cerf, Patrick (2007): La domination des femmes à Tahiti. Des violences envers les femmes au discours du matriarcat. Papeete: Au Vent des Iles.
- Clancy-Smith, Julia (2006): Le regard colonial : Islam, genre et identités dans la fabrication de l'Algérie française, 1830-1962. Nouvelles questions féministes, vol.25, n°1 : Sexisme et racisme : le cas français, pp.25-40.
- Collet B./ Philippe C. (sous dir.)/ Varro G. (2008): MixitéS. Variations autour d'une notion transversale. Paris: Harmattan.
- Collins, Patricia Hill (1990): Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment. Boston: Unwin Hyman.
- Crenshaw, Kimberle (2005): Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. (1e édition en anglais, 1991) Cahiers du Genre, n°39: Féminismes. Penser la pluralité, pp.51-82.
- Danielsson, Bengt (1956): Love in the South Seas. New York: Reynal & Company.
- Davis, Angela (1982). Women, Race and Class. New York: Random House.

- Delphy, Christine (2001): *L'Ennemi principal*, Tome II : Penser le genre. Paris: Ed. Syllepse.
- Delphy, Christine (2006): *Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme*, *Nouvelles questions féministes*, vol.25, n°1 : Sexisme et racisme : le cas français, pp. 84-107.
- Dorlin, Elsa (dir.) (2009): *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Dorlin, Elsa (2007): 'Performe ton genre: Performe ta race !' *Repenser l'articulation entre sexisme et racisme à l'ère de la postcolonie. Les soirées de Sophia – Antisexisme ou antiracisme: un faux dilemme ?*, URL: <http://www.sophia.be/index.php/fr/pages/view/1167> (consulté le 7.7.2010).
- Dorlin, Elsa (2006): *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*. Paris: La Découverte / Genre & sexualité.
- Elias, Norbert (1991): *La Société des individus*. Paris: Fayard.
- Essed, Philomena (1995): *Understanding Everyday Racism. An interdisciplinary Theory*. London: Sage publications.
- Faessel, Sonia (1996): *La Femme. Entre tradition et modernité dans le Pacifique Sud*. Paris: Harmattan.
- Fanon, Frantz (1952): *Peau noire masques blancs*. Paris: Seuil.
- Fassin, Eric (2009): *Les frontières de la violence sexuelle*. In: Dorlin E. (dir.): *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: PUF, pp. 289-307.
- Goffman, Erving (1988): *Les moments et leurs hommes. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*. Paris: Seuil & Minuit.
- Guenif-Souilamas, Nacira / Macé, Eric (2004): *Les féministes et le garçon arabe*. Paris: l'Aube.

- Hall, Stuart (2002): *Race, Articulation, and Societies Structured in Dominance*.
 In: Essed P./ Goldberg D.T. (eds.): *Race Critical Theories. Text and Context*. Oxford: Blackwell Publishing, pp.38-68.
- ITSTAT (Institut Territorial de la Statistique de la Polynésie Française) (1988, 1996, 2002). *Résultats du recensement général de la population*, URL: <http://www.ispf.pf>.
- Kergoat, Danièle (2009): *Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux*.
 In: Dorlin E. (dir.): *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses Universitaires de France, pp.111-126.
- Langevin, Christine (1990): *Tahitiennes. De la tradition à l'intégration culturelle*. Paris: Harmattan.
- Manier, Marion (2010): *Le traitement social de la question des "femmes de l'immigration" dans l'action sociale. Les enjeux d'une catégorisation intersectionnelle – ethnique, de genre et de classe - et de ses effets sociaux*. Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Margueron, Daniel (1989): *Tahiti dans toute sa littérature*. Paris: Harmattan.
- Morvan, Dominique (2000): *Radioscopie de la Polynésie. Regards et paroles d'aujourd'hui*. *Dixit. Revue économique, sociale et culturelle de Polynésie française*, pp.25-41.
- Nader, Laura (2006): *Orientalisme, occidentalisme et contrôle des femmes. Nouvelles questions féministes*, vol.25, n°1 : *Sexisme et racisme : le cas français*, pp.12-24.
- Panoff, Michel (1989): *Tahiti Métisse*. Paris: Denoël.
- Paris, Myriam (2006): *La page blanche. Genre, esclavage et métissage dans la construction de la trame coloniale (La Réunion XVIIIe-XIXe siècle)*. In: Falquet et al. (coord.): *(Ré)Articulation des rapports sociaux de sexe*,

- classe et 'race', Mémoires du séminaire du CEDREF 2005-2006. Paris: Université de Paris7, pp.31-51.
- Poiret, Christian (2005): Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques: quelques enseignements du débat nord-américain. *Revue européenne des migrations internationales*, vol.21, n°1, pp.195-226.
- Rigo, Bernard (1997). *Lieux-Dits d'un Malentendu Culturel*. Pirae: Au Vent des Iles.
- Schuft, Laura (sous presse): Les Concours de beauté à Tahiti. La fabrication médiatisée d'appartenances territoriale, ethnique et de genre. In: Crenn C./ Tersigni S. (coord.): *Corps*, n° spécial : "Corps en relations interethniques : migrations, identifications et hiérarchisations".
- Schuft, Laura (2010): Couples 'métropolitain' – 'polynésien' à Tahiti. Enjeux de l'ethnicité, du genre et du statut socioéconomique dans un contexte postcolonial. Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00537762/fr/>.
- Schuft, Laura (2007): Attitudes et intégration sociale des fonctionnaires métropolitains à Tahiti. *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, n°309, pp.75-104, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00454154/fr/>.
- Stoler, Ann Laura (2002): *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*. Berkeley: University of California Press.
- Toullélan, Pierre-Yves (1987): *Tahiti Colonial (1860-1914)*. Paris: Publication de la Sorbonne.
- Varro, Gabrielle (1995): *Les couples interethniques*. Paris: Armand Colin.
- West, Candace/ Zimmerman, Don H. (1987): *Doing Gender*. *Gender and Society*, vol.1, n°2., pp. 125-151.